



**Vers des territoires
« Zéro Artificialisation nette » : Trajectoires et déclinaison opérationnelle de la séquence ERC**

**AMI « Objectif ZAN » ADEME**

Volet Technique

*À déposer sur la plate-forme de dépôt en ligne « appelsaprojets.ademe.fr »*

|  |  |
| --- | --- |
| **Acronyme** |  |
| **Titre complet en français** |  |
| **Mots clés** |  |
| **Porteur du projet** (nom et organisme) |  |
| **Autres organismes partenaires associés**(noms et organismes) |  |
| **Aide totale demandée** | XXX XXX € | **Durée du projet** | xx mois |
| **Volets concerné(s)** | [ ]  A [ ]  B  |

**Ce qu’il faut retenir**

* Seule la transmission des 3 volets complets fera l’objet d’un examen de demande.
* Les aides de l’ADEME ne constituent pas un droit à délivrance et n’ont pas de caractère systématique.
* Il est conseillé de nous contacter, en amont du dépôt, pour tous renseignements ou conseils relatifs au montage et au dépôt de votre dossier.
	+ **Contact :** **ami.zan@ademe.fr**
* « Agir pour la transition écologique » est la nouvelle plateforme de l’ADEME pour les particuliers, les entreprises et les collectivités : [www.agirpourlatransition.ademe.fr](http://www.agirpourlatransition.ademe.fr)

Elle permet de vérifier si votre projet est éligible, ainsi que l’ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

**Pour bien renseigner ce volet technique**

* Dans ce document, les parties grisées et en italique précisent les attendus de l’ADEME pour les paragraphes concernés
* Il est impératif de rendre ce dossier complété au format texte modifiable (type Word).

**Dépôt de la demande**

* Ce document déposé avec les volets administratifs et financiers sur la plateforme de dépôt en ligne accessible depuis la plateforme AGIR
* L’ADEME se réserve le droit de demander des pièces administratives complémentaires en cours d’instruction du dossier

INTITULE DE L’OPERATION

Synthèse du projet (15 lignes max)

CONTEXTE DE L’OPERATION

Cadre de l’opération

*Présentation du maître d’Ouvrage et schéma d’organisation des acteurs*

*(identification des rôles et relations des intervenants)*

Intégration au territoire, historique de la situation existante

*Le périmètre de l’opération devra être précisé (ex : Région, EPCI, bassin d’emploi, commune, etc.).*

*Décrire la situation de référence et le contexte local du projet: taux et trajectoire d’artificialisation, profil du territoire ou du site au regard de critères multiples (morphologie urbaine, profil social et économique, présence d’espaces ouverts, trame verte et bleue, imperméabilisation…). Sur cette base, les candidats devront justifier de l’importance de la trajectoire ZAN sur le périmètre ciblé et de la contribution de leur projet à celle-ci.*

Ambition du projet

*Expliquer l’ambition de l’opération de manière quantifiée, localisée et temporalisée. Cette ambition sera déclinée si possible par une stratégie et un plan d’actions permettant l’attente des objectifs fixés. A titre d’exemple, l’Ambition dans laquelle s’inscrit le projet peut s’exprimer comme « la réduction de 75% de la consommation d’espace sur la période 2021-2030 par rapport à 2011-2020 sur le périmètre sélectionné », « la réalisation de 75% des nouvelles construction en renouvellement urbain d’ici 5 ans» ou encore « la désimperméabilisation de 50% des espaces publics minéralisés du territoire ».*

*L’ambition doit être cohérente avec les documents d’urbanisme et les stratégies territoriales. Elle doit également permettre de fédérer les acteurs autour du projet commun.*

**Description des actions et études de faisabilité réalisées pour le montage du projet et sur les process ou en amont de l’opération *(si nécessaire)***

*Dans le cadre d’une candidature sur volet B uniquement : Préciser les études réalisées en amont correspondant au volet A sur la stratégie territoriale aboutissant à la trajectoire ZAN à l’échelle du territoire engagé et le programme d’actions priorisée. Joindre les documents nécessaires montrant l’engagement de la collectivité porteuse de la trajectoire du ZAN.*

*Dans tous les cas, préciser si des études de diagnostic et faisabilité qui ont déjà été engagées.*

Démarches juridiques *(état d’avancement des démarches administratives pour les dossiers nécessitant des autorisations administratives)*

OBJECTIFS STRATEGIQUES ATTENDUS DE L’OPERATION

*La lutte contre l’artificialisation est en mesure d’apporter des bénéfices importants :*

* *Sur les sols, ses propriétés et les services écosystémiques associés dont la séquestration de carbone et le rafraichissement urbain ;*
* *Sur les habitats, les paysages et la diversité biologique ;*
* *Sur la gestion de l’eau (lutte contre le ruissellement, les inondations et la pollution due aux eaux pluviales urbaines) ;*
* *Sur la préservation des terres agricoles ;*
* *Sur les dépenses des collectivités (économies d’échelle) ;*
* *Sur la cohésion sociale et territoriale (lutte contre la paupérisation des centres-villes, la vacance des logements, la dégradation du patrimoine bâti, la ségrégation spatiale, limitation des coûts-cachés induits pas l’étalement urbain).*

*L’opération doit présenter des objectifs SMART (spécifique, mesurable, acceptable, réaliste et temporellement défini), en lien avec son Ambition.*

*L’opération doit donc prévoir des indicateurs :*

* *Environnementaux (par exemple sur les sols, la gestion de l’eau, la biodiversité, les espaces verts, la régulation des risques, les services écosystémiques, la pollution, les émissions de GES). Les indicateurs en lien avec la préservation des sols et de la biodiversité sont à privilégier ;*
* *Sociaux (cadre de vie, santé, récréation, sécurité, alimentation) ;*
* *Economiques (coûts, retombées économiques, services, investissements).*

DESCRIPTION DE L’OPERATION

*Pour mettre en œuvre l’ambition du projet et les objectifs stratégiques sous-jacents, le porteur de projet devra spécifier son plan d’actions, à travers un planning ordonné et argumenté des actions envisagées, ainsi que la synthèse des moyens mobilisés, en ressources humaines et budgétisés.*

*Pour chaque volet, il sera nécessaire de développer selon la maturité des projets soumis les éléments ou pistes de réflexions suivantes :*

* *Sa contribution à l’atteinte d’un ou plusieurs objectifs stratégiques ;*
* *La durée ;*
* *La structure responsable ;*
* *Budget et plan de financement associé*
* *Les risques ou difficultés identifiées, ainsi que les mesures préventives et solutions correctives le cas échéant.*

GOUVERNANCE ET CONDUITE DE L’OPERATION

*Les dynamiques de limitation de l’artificialisation relèvent du moyen et long terme, se planifient nationalement et se concrétisent localement.*

*Ainsi une attention particulière doit être portée par les candidats à la gouvernance et au dispositif de conduite de projet, afin de permettre l’atteinte et la pérennité de l’Ambition. La candidature doit donc:*

*Démontrer la capacité du candidat à assurer la stabilité de la gouvernance et de la composition du partenariat (réalisation d’un organigramme fortement recommandée) ;*

* *Garantir la qualité et l’expérience de l’équipe projet chargée de la mise en œuvre de l’Ambition, en phase d’études, de travaux et de capitalisation-diffusion.*
* *Justifier la cohérence entre l’Ambition et la capacité des membres du partenariat à mettre en œuvre celle-ci ;*
* *Spécifier la manière dont le portage politique est assuré, ainsi que la continuité du projet en cas d’alternance politique ;*
* *Présenter les outils de pilotage et reporting envisagés par le porteur de projet, pour gérer les interfaces, délais et coûts, assurer la coordination des parties prenantes, ainsi que mobiliser les financements le cas échéant.*

PIECES TECHNIQUES A FOURNIR A L’ADEME POUR L’INSTRUCTION DE LA DEMANDE D’AIDE

En complément du présent volet technique, il est demandé de fournir les documents suivants :

1. **Une lettre d’engagement et de motivation de la collectivité porteuse de la trajectoire ZAN et responsable de l’opération** (montrant la manifestation de l’intérêt à postuler à l’AMI ZAN de l’ADEME, en précisant le Volet visé A et/ou B )
2. Tous les documents jugés utiles à la compréhension du contexte et de l’ambition notamment les résultats des études réalisées en amont (diagnostic territoire, programme d’actions, documents d’urbanisme, etc.)

ENGAGEMENTS LIES A LA COMMUNICATION PRIS PAR LE PORTEUR DE PROJET

Le bénéficiaire s’engage à garantir l’ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d’auteur, qu’il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l’image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

Conformément à l’article 2 des règles générales d’’attribution des aides de l’ADEME, le bénéficiaire s’engage à associer l’ADEME lors de la mise au point d’actions de communication et d’information du public (inauguration de l’installation…) et à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME comme partenaire en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.

Pour les investissements, le bénéficiaire s’engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l’opération, portant le logo de l’ADEME et mentionnant son soutien financier.

RAPPORTS A REMETTRE A L’ADEME APRES RECEPTION DU CONTRAT

Le bénéficiaire remettra à l’ADEME les documents suivants :

* le cas échéant, un ou plusieurs rapports d’avancement de l’opération le cas échéant ;

□ un rapport final définitif de l’opération

Il(s) pourra/ont être constitué(s) d’une note technique précisant le déroulement de l’opération et son bilan, du bilan des actions d’accompagnement et de communication menées par le bénéficiaire, des supports de communication, validés a priori par l’ADEME, et mentionnant sa participation financière et/ou faisant apparaître son logo ;

□ tout autre document laissé à l’appréciation de l’instructeur ADEME.

*Ces rapports seront transmis sous format électronique*